

# Résidence OTTI BERGER

Saint-Etienne

La résidence propose 201 T1 meublés neufs de 17 m<sup>2</sup> à 33 m<sup>2</sup>.



[www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)



Résidence LOGIFAC Otti Berger - ©Xavier Ferrand Photographe

LOGIFAC VOUS APporte toutes les garanties nécessaires à votre installation

**Les résidences LOGIFAC sont adaptées au mode de vie étudiant :** elles sont situées à proximité des campus ou des centres-villes. Nos logements ouvrent droit aux aides au logement de la CAF.

**Dans chaque résidence, nous vous accompagnons de la visite à la signature du bail et tout au long de votre location.**

Contactez-nous, nous vous conseillerons sur le meilleur choix pour vous !

**06 58 80 93 47**

201 T1 meublés de 17 m<sup>2</sup> à  
33 m<sup>2</sup>.

Loyer/mois à partir de  
**440,00 €**

Loyer TTC pour le logement n°2004 (charges et TEOM comprises et hors électricité).

Consommations énergétiques indicatives : en cours  
Gaz à effet de serre: en cours

Frais de dossier à partir de 190 €

Le montant diffère selon les partenaires de la résidence liés par une convention notamment des établissements d'enseignement ou des associations.

Organismes en partenariat exclusif



Particulièrement adaptée aux étudiants, nos résidences sont parfois également accessibles aux jeunes actifs en formation.

Les caractéristiques de nos logements ouvrent la possibilité de percevoir l'Aide au Logement Social (ALS) qui est déduite chaque mois du loyer.

### Pour faire une demande de logement :

- Rendez-vous sur [www.logifac.fr](http://www.logifac.fr)
- Cliquez sur « Je réserve » sur la page de la résidence souhaitée
- Remplissez votre dossier directement en ligne et envoyez vos pièces justificatives



### Nos services disponibles



Wifi



Laverie \*\*



Badge Vigik



Emplacement à vélos



Equipe de la résidence



Coworking



Salle de fitness

## PRÉSENTATION DES STUDIOS :

Chaque logement comporte une porte palière isolante avec pour la sécurité une serrure trois points donnant sur une entrée qui dessert :

- La pièce principale meublée : lit, chaises, table, bureau et télévision. Certains logements sont équipés d'un lit de 140 x 190 cm.
- La salle de douche : lavabo, douche, WC.
- Le coin cuisine équipé : évier, plaques électriques, réfrigérateur, micro-ondes, kit vaisselle.

Certains logements sont équipés pour accueillir des personnes à mobilité réduite.



Photo de l'intérieur des logements

## PRÉSENTATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS\* :

**Les équipes en résidence** sont à la disposition des locataires pour toutes questions techniques et administratives aux heures d'ouverture du bureau d'accueil.

**2 agents de permanence** assurent des veilles la nuit et les week-ends pour les interventions d'urgence (hors vacances scolaires).

**Divers équipements** sont mis à la disposition des occupants : accès sécurisé avec badge, ascenseur, local à vélos, laverie\*\*, jardin extérieur.

### Le forfait de charge inclut :

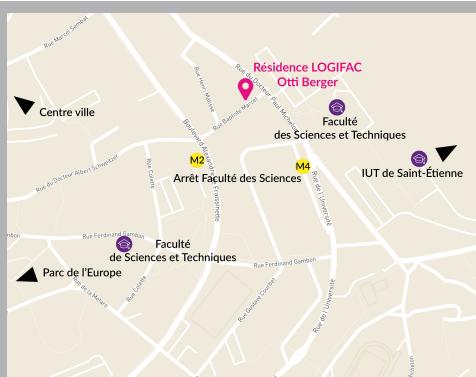
- La consommation d'eau froide du studio.
- L'abonnement et les consommations d'eau chaude.
- Les frais d'électricité et d'eau pour les parties communes.
- Les frais d'entretien ascenseur, VMC, matériel de sécurité et des autres équipements communs de la résidence.
- Les frais liés à l'usage d'Internet.
- La taxe d'enlèvement des ordures ménagères.
- La consommation de chauffage et d'électricité.

### Le résident prend directement en charge :

- Les réparations locatives telles que définies par le décret 87-712 du 26 Août 1987.
- La taxe d'habitation.
- L'assurance locative obligatoire (souscription possible au bureau de la résidence).
- Les frais liés à l'usage de la laverie.

\*Susceptibles d'être modifiés ou supprimés.

\*\*Voir les tarifs et les conditions à l'accueil de la résidence.



La résidence étudiante LOGIFAC Otti Berger est située à quelques minutes à pied de la Faculté des Sciences et Techniques et de l'IUT de Saint-Étienne, du département STAPS de l'Université Jean Monnet, ... mais aussi des sites de la Tréfilerie et de la Manufacture, accessibles en transports en commun. Des bus permettent de rejoindre rapidement le centre-ville et les autres pôles universitaires.



# SPÉCIAL RENTRÉE SANS STRESS !

Faites une demande de logement tant que celui que vous préférez est disponible et annulez votre bail en cas de besoin.

## EXCLUSIVITÉ LOGIFAC !

Si vous signez votre contrat de location avant le 15 juin 2025, vous choisissez votre date de début de contrat et vous pouvez vous désister\*.

- 1 Choisissez vos résidences préférées en un clic.
- 2 Préparez vos pièces justificatives et déposez-les en ligne.
- 3 Les équipes de la résidence vous recontacteront pour programmer une visite.



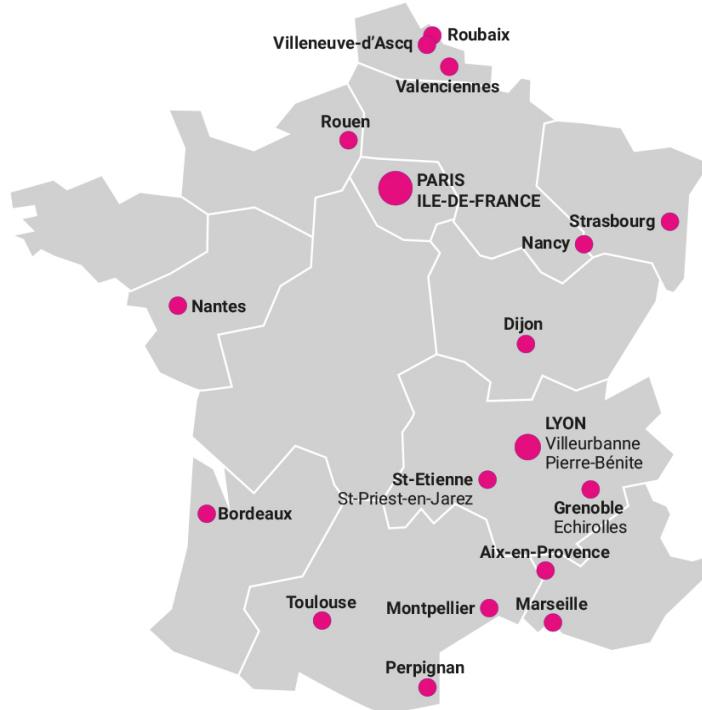
\* Faites votre demande sans attendre d'avoir passé vos examens ! Vous pourrez annuler votre bail en cas d'échec au baccalauréat 2025, à un examen, ou une admission dans un établissement se situant dans une autre ville que celle de la résidence concernée. Le contrat ne pourra pas être annulé après le 17 juillet 2025 et commencera à la date que vous aurez choisi. Conditions variables selon les résidences et les périodes de l'année.



## LE CHOIX

AIX-EN-PROVENCE  
BORDEAUX  
DIJON  
GRENOBLE - ÉCHIROLLES  
LYON - VILLEURBANNE  
PIERRE-BÉNITE  
MARSEILLE  
MONTPELLIER  
NANCY  
NANTES  
PARIS  
PERPIGNAN  
ROUBAIX  
ROUEN  
ST-ÉTIENNE  
ST-PRIEST-EN-JAREZ  
STRASBOURG  
TOULOUSE  
VALENCIENNES  
VILLENEUVE-D'ASCQ  
*Île-de-France :*  
AUBERVILLIERS  
GENTILLY  
IVRY-SUR-SEINE  
VILLIERS-SUR-MARNE

43 RÉSIDENCES  
DANS 26 VILLES ÉTUDIANTES  
+ DE 5 300 LOGEMENTS MEUBLÉS ET ÉQUIPÉS



LOGEMENTS D'ÉTUDIANTS EN RÉUSSITE